



DICTEE DEPARTEMENTALE - GENERATIONS MOUVEMENT FINISTERE

La dictée départementale 2018 aura lieu à :

ST-RENAN, le MERCREDI 11 AVRIL 2018 à 14h
« Espace Culturel » place du Docteur Paul Guyader

INSCRIPTIONS

Pour la bonne organisation de cette journée, nous vous demandons de nous faire connaître le nombre de participants de votre club, en nous retournant le bulletin réponse avant le **lundi 2 avril 2018** ou en téléphonant au secrétariat de la Fédération
Tél : 02 98 85 22 91.

Un goûter sera servi à l'issue de cette rencontre. Participation : 3.00 € par personne, à régler à l'inscription.

REGLEMENT OFFICIEL

Article 1 Organisation

Générations Mouvement les Aînés ruraux du Finistère organise la finale départementale de Dictée à Saint-Renan à l'Espace Culturel ouvert à tous les membres adhérents des clubs. Le club Loisirs Amitié apportera son concours pour la réalisation de cette épreuve.

Article 2 Accueil

L'accueil des participants se fera à partir de 13 h 30. Tous les participants devront être présents pour 14 h 00, heure à laquelle interviendra la fermeture des inscriptions et admissions dans la salle. Tout retardataire ne pourra prendre place une fois la lecture du règlement donnée.

Les tables et places seront numérotées et les places des participants définis suivant les réceptions des inscriptions auprès des organisateurs.

Chaque participant se verra attribuer un numéro d'inscription, qu'il reportera sur la copie distribuée le jour de la dictée. **Les copies seront donc anonymes.** Aucun signe distinctif ne sera admis sur la copie.

Article 3 Fourniture

Aucun document n'est autorisé dans la salle (dictionnaire, tablette correcteur électronique) les téléphones et tous autres objets seront éteints et rangés. Seules les feuilles fournies par les organisateurs copies vierges et feuilles de brouillon peuvent être utilisées. Les participants apporteront leurs stylos de couleur bleue et noire.

Article 4 Ouvrages de référence

La dictée porte sur l'orthographe des mots, c'est à dire leur graphie exacte compte tenu des accents, majuscules et minuscules, trémas, traits d'union, chiffres arabes ou romains le texte ayant été choisi et contrôlé par la commission.

Sous réserve de l'application des règles d'accord et de conjugaison, les seules graphies admises sont celles des mots trouvés de la dernière édition du dictionnaire retenu en référence. Pour éviter toute ambiguïté s'agissant de la réforme orthographique de 1990 ne sont prises en compte que les graphies que cet usage a entérinées et qui sont reprises dans ce dictionnaire.

Article 5 Déroulement de la dictée

Le narrateur devra être bien entendu par l'ensemble des participants si un problème d'audition est signalé le faire savoir avant la seconde lecture ;

La dictée fait l'objet d'une première lecture sans ponctuation à allure normale, puis de l'énoncé de la dictée avec ponctuation au rythme habituel.

Une seule relecture est effectuée suivi d'un temps de réflexion de 5 minutes permettant aux participants de relire leur copie. La fin de la dictée est annoncée par les organisateurs.

Article 6 Déroulement de la correction

Le corrigé de la dictée sera projeté sur grand écran, paragraphe par paragraphe en suivi lent accompagné d'explications orales portant sur les difficultés

- Les copies seront récupérées et redistribuées sur d'autres tables pour correction au stylo rouge. En fin de correction toutes les copies seront récupérées et les meilleures seront recontrôlées par le jury avant proclamation des résultats

Article 7 Barème de correction

Le barème de correction est le même pour tous les candidats. Il n'est compté que des fautes entières, et une seule faute par mot, quelle que soit l'erreur (accent, trait d'union, majuscule, faute de grammaire faute d'orthographe faute de graphie chiffre arabe ou romain)

Aucun mot ne devra être coupé en fin de ligne dans le cas contraire il sera considéré comme un mot composé,

Tout accent devra être correctement placé au-dessus de la lettre qui convient et doit pouvoir se différencier des autres types d'accent.

Si un doute subsiste quant à la graphie d'un mot écrit par un candidat, ce mot sera systématiquement considéré comme erroné.

Pour signaler une faute chaque concurrent doit souligner le mot erroné sans le corriger et indiqué la faute dans la marge en écrivant un 1

Article 8 Composition du jury

Les membres qui composent ce jury sont désignés par la fédération et sont compétents pour contrôler ces copies.

Leurs décisions sont irrévocables et aucun recours ne sera admis.

Article 9 Classement et proclamation des résultats

Les candidats sont classés par nombre croissant de fautes et après contrôle **les 10 meilleurs** seront récompensés par des lots

Les ex aequo éventuels seront départagés par des tests subsidiaires proposés juste après la dictée

Amicalement.

Le groupe de travail

Générations Mouvement – Les Aînes ruraux - Fédération du Finistère
220, rue de la Petite Palud – BP 805 – 29208 LANDERNEAU CEDEX
Tél : 02 98 85 22 91 - Email : fede29@gmouv.org

DICTEE DEPARTEMENTALE - ST-RENAN

Club de : N°

- Nombre de participants :

- Ci-joint, un chèque de 3.00€ x =€
à l'ordre de Générations Mouvement
